

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 40

**Artikel:** Mon cousin : (suite et fin)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182899>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le ruisseau du Greny, près de la ville actuelle de Coppet, avant la construction du château de ce nom par Pierre de Savoie, en 1257, et qu'à son tour le château donna le nom à la ville de Coppet sur les bords du Léman, car cette localité s'appelait auparavant Commugny, comme l'indique le *Dictionnaire du canton de Vaud*, par Martignier et de Crousaz.

J. F. P.

### Mon cousin.

(Suite et fin.)

Cependant mes deux amis, Georges et Albert, avaient appris avec consternation le succès de leur histoire qu'ils n'osaient plus démentir; ils avaient été atterrés de mon départ pour Paris que l'on attribuait à des difficultés de liquidation. Ils craignirent d'avoir fini par me persuader à moi-même ce qui, dans le commencement, n'avait été qu'un jeu concerté entre nous.

Trois jours après mon retour, mon domestique m'annonça leur visite: Qu'ils entrent, m'écriai-je, car je ne recevais pas tout le monde. En voyant une belle pendule, des candélabres dorés et les nouveaux meubles dont j'avais décoré mon appartement, ils ouvrirent des yeux consternés.

« On a bien de la peine à pénétrer ici, dit Albert.

— Oui, je suis assiégé de solliciteurs et de faiseurs de projets; mais pour vous, chers amis, vous serez toujours les bienvenus; vous venez à propos pour m'accompagner dans une campagne dont j'ai quelque envie de faire l'acquisition. Ce n'est pas une affaire bien considérable, cent mille francs.

— Je la crois un peu éloignée, dit Georges en hochant la tête.

— Deux lieues; mais je vous conduirai dans ma calèche.

— Ta calèche!

— Ma calèche.

— Tu as une calèche?

— Et deux chevaux gris pommelés que j'ai amenés de Paris; je n'ai pas encore de cheval de selle; c'est plus difficile à trouver.»

Alors les deux amis se parlèrent bas près de la fenêtre; ils avaient les larmes aux yeux.

« Mon cher Louis, tu sais que ton cousin n'est pas mort.

— Je ne sais pas s'il est mort, car je ne suis pas bien sûr qu'il ait jamais vécu.

— Tu sais encore que cet héritage n'est qu'une plaisanterie.

— Je crois qu'il n'y a que vous et moi qui en soyons persuadés.

— Nous avons eu le tort, le très grand tort de faire une plaisanterie dont nous sommes désolés.

— Au contraire, je vous en remercie.

— C'est à nous de la désavouer, nous allons nous avouer publiquement coupables.

— Je vous en supplie, laissez les choses telles qu'elles sont; encore quelques jours de crédit; je ne voudrais pas déplacer mes fonds.

— Mon bon ami, écoute-nous.

— Pauvre cousin Jacques! m'écriai-je, toi que je n'ai jamais vu, toi qui peut-être n'as jamais pensé à moi, je voudrais connaître ton sort. Si tu es mort en exil, j'élèverai une modeste pierre sur tes cendres; si tu vis encore, je soulagerai ta vieillesse.»

Cet élan de sensibilité acheva de leur prouver que j'avais la tête dérangée.

« Ne perdons pas de temps, la voiture est prête, descendons, je vous contera tout cela en route. Albert, j'ai parlé à un libraire qui imprimera ton manuscrit.»

Cependant la vérité finit toujours par se faire jour: on était aux aguets, on s'étonnait que rien n'arrivât de la Martinique; les gens bien avisés branlaient la tête en parlant de moi.

L'édifice si promptement élevé croula avec la même rapidité.

« Ce qu'il y a de plus fort, disait-on, c'est qu'il a fini par être dupe du piège qu'il tendait aux autres. Pour ma part, j'avoue que je n'y ai jamais cru.

— Je trouvais aussi la chose bien extraordinaire, quoiqu'elle me coûtât quinze mille francs.

— Vos quinze mille francs, Monsieur Félix, serviront à payer une partie des dépenses; mais il y en aura bien d'autres! un luxe inouï... Pour moi, ajoutait-on en se frottant les mains, je n'y suis pour rien. Ah! mes pauvres compatriotes, quand il s'agit d'argent... »

Je compris que l'orage avait éclaté en trouvant un jour chez moi douze lettres. Elles étaient toutes à peu près conçues dans le style de celle-ci:

« M. M... présente ses compliments empressés à M. Méran; ayant un besoin urgent d'argent, il le prie de vouloir bien lui faire payer dans la journée la petite note qu'il a l'honneur de lui transmettre. »

Mes réponses furent toutes semblables:

« M. Méran remercie M. M... de lui avoir enfin envoyé le compte qu'il lui demandait depuis longtemps; il lui en fait passer la valeur. »

Une seule lettre ne me demandait pas d'argent. La voici:

« Mon cher Méran,

« Permettez à un ancien camarade, qui ne s'est point présenté à vous dans le moment où l'on parlait de votre brillante situation, de vous apprendre qu'il circule sur votre compte des bruits qui me peinent.

» Je ne sais en vérité comment les concilier avec l'estime que j'ai eue toujours pour votre caractère; sans doute vous-même avez été trompé. Si l'occupation où l'on est ici de cette affaire vous était désagréable, et que vous pensassiez partir; si les dépenses que vous avez cru pouvoir faire vous donnaient de l'inquiétude, je viens vous offrir cinq cents francs dont je puis disposer et qui probablement dans ce moment vous seront plus nécessaires qu'à moi. »

— Si je tenais, répondis-je, à la considération due à la fortune seule, je pourrais encore y prétendre; car je suis riche, non par héritage, auquel je n'ai jamais pu croire, mais parce qu'on a voulu, en dépit de mes protestations, que je fusse riche et qu'on m'a fait effectivement très riche, je ne sais en vérité pas trop comment. Voilà ce que je vous prie de dire à tous ceux qui ont la bonté de s'occuper de moi. »

Je dois à ma singulière situation mieux que la fortune, puisque je lui dois un ami sur lequel je puis compter dans la pauvreté, si jamais elle vient me visiter. Je fus encore pendant une semaine le sujet des conversations. « Il a été heureux, disaient les uns. — Heureux, si vous voulez; moi je dis que c'est un habile garçon qui a su tirer parti des circonstances; tout le monde n'eût pas manœuvré ainsi. »

Moi aussi j'ai été un moment tenté de m'applaudir de mon savoir-faire, mais un peu de réflexion m'a prouvé que mon génie n'y était pour rien. Quelquefois il me vient des scrupules sur la singulière manière dont cette fortune m'est arrivée. Oui, je l'avoue, j'aimerais l'avoir acquise d'une autre manière.

L'épigramme suivante de M Petit-Senn fut adressée dans le temps par ce dernier à Philippe Corsat, ensuite d'une polémique assez vive entre les deux poètes:

Le Parnasse, frater, n'est point dans ta boutique;  
Ecorchant le français bien plus que ta pratique,  
En vain à chansonner tu trouves des appas.  
Ton rasoir a le fil que ta plume n'a pas,  
Et des hommes de goût qui lisent tes ouvrages  
Tu peux avoir le poil, mais non point les suffrages.

L. MONNET.